
Assistant de Soins en Gériatrie (ASG)

INFORMATIONS :

Public :

- Aide-soignant(e)
- Aide médico-psychologique
- Auxiliaire de vie sociale

Si non spécifié, pas de prérequis

Durée : 140h

Intervenant :

Équipe pluridisciplinaire de consultants spécialisés sur la thématique :

- Psychologue (4 jours),
- Gériatre (2 jours)
- animateur (5 jours)
- Diététicien (1 journée)
- Psychomotricien (3 jours)
- Avocat (1 journée)
- IDE (2 jours)
- Cadre de santé (3 jours)

CONTEXTE :

Le plan Maladies neuro dégénératives 2014 -2019 et les recommandations de bonnes pratiques (Juillet 2014) prévoient une série de mesures destinées à développer les compétences des personnels intervenant auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de maladies apparentées. La nouvelle fonction d'Assistant de Soins en Gériatrie joue un rôle déterminant dans la stimulation des sens et la prévention de l'apathie. Accessible par la formation continue et pouvant être exercée par des aides-soignants, des aides médico-psychologiques et/ou des auxiliaires de vie sociale, préalablement formés, la formation s'articule au regard d'un référentiel de compétences et de formation définis dans la circulaire DGAS/DSS/DGOS du 6 juillet 2009 et l'instruction DHOS/DGAS/RH2/2009/359 du 27

Assistant de Soins en Gériatrie (ASG)

novembre 2009. Riche de son expérience dans le secteur gériatrique, Formavenir Performances souhaite promouvoir la formation de ces professionnels et continuer à œuvrer pour l'amélioration de la prise en charge de la personne âgée.

LE + DE LA FORMATION

L'adaptation de la formation par rapport aux attentes des professionnels, des spécificités de leur établissement et la transférabilité sur le terrain au moyen de travaux en Inter-sessions :

- Des ateliers avec le simulateur de vieillesse permettront une prise de conscience de l'altération des fonctions due au vieillissement
- Un système d'évaluation en continu permettra de mesurer chaque progression individuelle
- Remise du « Guide de l'ASG » Edition ELSEVIER MASSON – 2017

OBJECTIFS :

- Développer les compétences spécifiques pour la prise en charge de la maladie d'Alzheimer par un accompagnement adapté

PROGRAMME :

Module 1 : Accompagnement, soutien et aide individualisé (5 jours)

- Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées : définitions
- Le travail en équipe pluriprofessionnelle
- Les droits de la personne – Les devoirs du professionnel
- L'importance du travail avec la famille/ L'aidant
- Connaissances des réseaux et des différentes structures et services d'accueil
- Le maintien à domicile et l'entrée en institution
- Le projet individualisé (ateliers en groupe)

Assistant de Soins en Gériologie (ASG)

Module 2 : Les soins quotidiens (8 jours)

- Notions essentielles, situations pathologiques et conséquences sur l'état clinique de la personne, notion de maladie
- Démarche d'observation d'une situation : signes cliniques, signes d'alerte, surveillance, observation, évaluation
- Signes psychologiques et comportementaux
- Notions élémentaires sur les principales pathologies gériatriques associées, notions de pharmacologie
- Démarche de soins, les techniques de soins appropriées à la maladie d'Alzheimer
- Dimensions éthiques, problèmes de fin de vie

Module 3 : Réhabilitation et stimulation des capacités (7 jours)

- Particularités de l'accompagnement d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer
- La relation d'aide
- L'accompagnement lors des différents moments de la journée, supports à la relation en veillant à l'orientation dans le temps et dans l'espace et à la prise en compte de la vie affective
- L'alimentation et l'état nutritionnel
- La vie en collectivité
- L'importance d'une communication adaptée
- Stimulation des capacités cognitives
- Approche des ateliers de mobilisation cognitive

NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE — EVALUATION & LIVRABLES

- Un référentiel d'analyse basé sur les indicateurs nationaux de bonnes pratiques (Repérage et maintien de l'autonomie des personnes âgées fragiles – Livre Blanc, Recommandations de la HAS et de l'ANESM, Guide de l'ANAP, etc...).
- L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation, à l'aide de techniques et outils choisis par l'intervenant.
- La satisfaction des participants est évaluée à l'aide d'un questionnaire et par un « tour de table ».
- L'intervenant fournit un support synthétisant les points clés de la formation.
- Un certificat de réalisation est délivré aux participants.